

SUD OUEST – 24 novembre 2017

6644155



PRÉFECTURE
DE LOT-ET-GARONNE

Préfecture du Lot-et-Garonne **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE** relative à la demande de permis de construire une installation photovoltaïque au sol sur la commune de Lévig-nac-de-Guyenne

Une enquête publique unique est ouverte sur la commune de Lévig-nac-de-Guyenne du **vendredi 15 décembre 2017 à 9 heures au vendredi 19 janvier 2018 à 12 heures.**

Elle porte sur la demande de permis de construire d'une installation photovoltaïque au sol sur la commune de Lévig-nac-de-Guyenne.

Les pièces du dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale compétente en matière d'environnement ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés en mairie de Lévig-nac-de-Guyenne, pendant trente-six jours, du vendredi 15 décembre 2017 à 9 heures au vendredi 19 janvier 2018 à 12 heures, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux, et consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également, pendant la même période, être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire-enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête : Mairie de Lévig-nac-de-Guyenne, à l'attention de M^{me} le Commissaire-Enquêteur, 47120 Lévig-nac-de-Guyenne.

Le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne www.lot-et-garonne.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique à la direction départementale des territoires de Lot-et-Garonne, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Les observations éventuelles pourront être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-enquetepublique@lot-et-garonne.gouv.fr à l'attention du commissaire-enquêteur. Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés au registre.

Mme Christine DOYEN, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public :
A la mairie de Lévig-nac-de-Guyenne : le vendredi 15 décembre 2017, de 9 h à 12 heures.
A la mairie de Lévig-nac-de-Guyenne : le lundi 8 janvier 2018, de 9 h 30 à 12 h 30.
A la mairie de Lévig-nac-de-Guyenne : le vendredi 18 janvier 2018, de 9 h à 12 h.

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est un permis de construire, pris par arrêté du préfet de Lot-et-Garonne. Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser à Lévig-nac-de-Guyenne Sous le soleil, 7, voie Salvador-Allende 91120 Palaiseau.

Agen, le 21 novembre 2017
Pour le Préfet,
le secrétaire général
signé Hélène GIRARDOT.